

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 13 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 13 octobre 2005 portant définition du modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques (*JO*RF n° 0176 du 2 août 2018)

NOR: TREP1819058A

Publics concernés: les vendeurs, bailleurs, acquéreurs, locataires de biens immobiliers situés dans des zones couvertes par un plan de prévention des risques technologiques ou par un plan de prévention des risques naturels prévisibles, prescrit ou approuvé, dans des zones de sismicité ou dans des zones à potentiel radon définies par voie réglementaire.

Objet: le présent arrêté modifie le modèle d'état des risques naturels et technologiques défini par le ministre chargé de la prévention des risques en rajoutant une rubrique tenant à la présence du bien immobilier concerné dans une zone à potentiel radon de niveau 3.

Entrée en vigueur: le lendemain du jour de sa publication au Journal officiel.

Notice: l'annexe prévue à l'article 1^{er} de l'arrêté du 13 octobre 2005 portant définition du modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques prévu par le deuxième alinéa du I de l'article L. 125-5 du code de l'environnement est remplacée par l'annexe au présent arrêté qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la transition écologique et solidaire et librement disponible en préfecture, sous-préfecture, en mairie et téléchargeable à partir du site internet du ministère chargé de la prévention des risques majeurs.

Références: les articles L. 125-5, R. 125-23, R. 125-24, R. 125-25, R. 125-26, R. 125-27 du code de l'environnement, les articles L. 1333-22 et R. 1333-29 du code de la santé publique. L'arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (http://www.legifrance.gouv.fr).

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 125-5, R. 125-23, R. 125-24, R. 125-25, R. 125-26, R. 125-27;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1333-22 et R. 1333-29;

Vu l'arrêté du 13 octobre 2005 portant définition du modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques;

Vu l'arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français,

Arrête:

- Art. 1er. L'annexe prévue à l'article 1er de l'arrêté du 13 octobre 2005 portant définition du modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques prévu par le deuxième alinéa du l de l'article L. 125-5 du code de l'environnement est remplacée par l'annexe au présent arrêté.
- **Art. 2.** L'annexe au présent arrêté est publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire. Elle est librement disponible en préfecture, sous-préfecture, en mairie et téléchargeable à partir du site internet du ministère chargé de la prévention des risques majeurs.
- **Art. 3.** Le directeur général de la prévention des risques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 juillet 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation : Le directeur général de la prévention des risques, C. BOURILLET



MINISTÈRE DE LATRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



ANNEXE

Etat des risques et pollutions aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état. Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N prescrit anticipé approuvé date l' Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M prescrit anticipé approuvé date l'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble ou regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non						
Adresse de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N		Cet état est établi sur la base des	informations mises à dispositi	ion par arrêté préfectoral		
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N 1 oui non prescrit anticipé approuvé date l 1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui non oui non 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés 0 oui non prescrit anticipé approuvé date l 1 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 oui non prescrit anticipé approuvé date l 1 1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui non 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M prescrit anticipé approuvé date l 1 3 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est situé dans le périmètre d'etude d'un PPR T prescrit en no encore approuvé oui non situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (FPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé oui non con l'individue effet thermique effet de surpression effet de surpression effet de surpression effet tes situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non cui non l'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non effet to sique est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non s' si la transaction ne concerne pas un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non en auxquels l'immeuble e	n°			· i	mis à jour le	1 1
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N 1 oui non prescrit anticipé approuvé date l 1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui non oui non 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés 0 oui non prescrit anticipé approuvé date l 1 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 oui non prescrit anticipé approuvé date l 1 1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui non 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M prescrit anticipé approuvé date l 1 3 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est situé dans le périmètre d'etude d'un PPR T prescrit en no encore approuvé oui non situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (FPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé oui non con l'individue effet thermique effet de surpression effet de surpression effet de surpression effet tes situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non cui non l'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non effet to sique est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non s' si la transaction ne concerne pas un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non en auxquels l'immeuble e		Adresse de l'immeuble	code postal ou Inse	e	commune	
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N 1 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innondations L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 oui non 2 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innondations L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innondations L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui non 2 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non 3 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innouvement de terrain 3 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innouvement de terrain 4 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 SI oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : Il effet toxique effet thermique effet de surpression 1 L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé 2 L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé 3 SI la transaction concerne qua ne logement, l'information sur le type de risques 4 oui non 5 SI la transaction exocerne pas un logement, l'information sur le type de risques 5 oui non				-		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N 1 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innondations L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 oui non 2 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innondations L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innondations L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui non 2 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non 3 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innouvement de terrain 3 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innouvement de terrain 4 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 SI oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : Il effet toxique effet thermique effet de surpression 1 L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé 2 L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé 3 SI la transaction concerne qua ne logement, l'information sur le type de risques 4 oui non 5 SI la transaction exocerne pas un logement, l'information sur le type de risques 5 oui non						
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N 1 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innondations L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 oui non 2 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innondations L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innondations L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui non 2 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non 3 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innouvement de terrain 3 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Innouvement de terrain 4 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 SI oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 SI oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : Il effet toxique effet thermique effet de surpression 1 L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé 2 L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé 3 SI la transaction concerne qua ne logement, l'information sur le type de risques 4 oui non 5 SI la transaction exocerne pas un logement, l'information sur le type de risques 5 oui non	5	Situation de l'immeuble au re	eaard d'un ou plusieurs p	olans de prévention d	es risaues nat	urels (PPRN)
prescrit anticipé approuvé date l'I Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN oui non Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N oui non prescrit anticipé approuvé date l'I Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN oui non Situation de l'immeuble ou regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M oui non prescrit anticipé approuvé date l'I Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui non 4 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui non 5 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 5 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé oui non L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé oui non L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non 6 SI la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 SI la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques oui non						
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres						non
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 oui non prescrit anticipé approuvé date l l 1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui non 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non prescrit anticipé approuvé date l l 3 SI oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 oui non 4 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 5 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 5 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé oui non 5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non 5 Si oui, les risques technologiques pris en considération fon dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'expropriation ou de délaissement oui non 6 Si la transaction concerne un logement, l'information sur le type de risques oui non	1				date	1 1
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N prescrit anticipé approuvé date 1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui non 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non prescrit anticipé approuvé date 1 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non prescrit anticipé 3 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain 3 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain 4 sutres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 oui non 4 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés 0 ui non 5 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés 0 ui non L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 oui non 5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non 5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet de surpression L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non 6 Si la transaction concerne un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,		Si oui, les risques naturels pri				
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N prescrit anticipé approuvé date l l Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M prescrit anticipé approuvé date l l Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé oui non L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription Si la transaction concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,					2	
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :	> ,	<u>'</u>		s le règlement du PPRN		
prescrit anticipé approuvé date I I Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non prescrit anticipé approuvé date I I Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 oui non 4 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé feftet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription 6 Si la transaction concerne un logement, l'enformation sur le type de risques oui non auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	ŕ	Si oui, les travaux prescrits or	nt été réalisés		oui	non
prescrit anticipé approuvé date l l l 1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non Prescrit anticipé approuvé date l l 3 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 oui non 4 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 oui non 5 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Uimmeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 oui non 5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription 6 Si la transaction concerne un logement, l'einformation sur le type de risques oui non auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,		L'immeuble est situé dans la	nérimètre d'un autre PPR	N	¹ oui	non
1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :						1 1
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés 3 oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non prescrit anticipé approuvé date l l 3 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :	1				date	
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M prescrit anticipé approuvé date Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés L'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement L'immeuble est situé en zone de prescription Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,		Si oui, les risques riatureis pri				
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui non prescrit anticipé approuvé date l 3 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui non 4 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,		L'immeuble est conservé nor des	properintians do trovous dono	a la ràgiament du DDDN	² oui	non
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M approuvé date l l Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé foui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé feffet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,				s le regierrient du PPAN		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M prescrit anticipé approuvé date I I Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,		Si oui, les travaux prescrits or	il ele realises		oui	11011
prescrit anticipé approuvé date I I 3 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui non 4 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé oui non 5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non 5 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	. ;	Situation de l'immeuble au re	egard d'un plan de préve	ention des risques mi	niers (PPRM)	
prescrit anticipé approuvé date I I 3 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui non 4 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRI) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé foui non 5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non 5 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	>	L'immeuble est situé dans le périn	\. " DDD **		3	
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés D'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement L'immeuble est situé en zone de prescription 6 oui non 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,			netre d'un PPR M		oui	non
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés D'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement L'immeuble est situé en zone de prescription 6 oui non 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,		<u>'</u>		approuvé		non
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription ou de délaissement oui non Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	3	prescrit	anticipé	approuvé		non
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription ou de délaissement oui non Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	3	prescrit Si oui, les risques naturels pris er	anticipé n considération sont liés à :			non
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	3	prescrit Si oui, les risques naturels pris er	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain	autres	date	1 1
L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement L'immeuble est situé en zone de prescription Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	>	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans	autres	date	non
5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription oui non 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	>	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans	autres	date	non
5 Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription ou de délaissement oui non 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	> 4	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des Si oui, les travaux prescrits ont ét	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans é réalisés	autres le règlement du PPRM	date 4 oui oui	non
effet toxique effet thermique effet de surpression L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non L'immeuble est situé en zone de prescription 6 oui non Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	> 4 \$	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des Si oui, les travaux prescrits ont ét	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans é réalisés rd d'un plan de prévention	autres le règlement du PPRM des risques technologic	date 4 oui oui ques (PPRT)	non non
L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement L'immeuble est situé en zone de prescription 6 oui non 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	> 4 \$	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des Si oui, les travaux prescrits ont ét situation de l'immeuble au regal L'immeuble est situé dans le périn	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans é réalisés rd d'un plan de prévention nètre d'étude d'un PPR T pres	autres le règlement du PPRM des risques technologio scrit et non encore appr	date 4 oui oui ques (PPRT) ouvé 5 oui	non non
L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement L'immeuble est situé en zone de prescription 6 oui non 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	> 4 S	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des Si oui, les travaux prescrits ont ét situation de l'immeuble au regal L'immeuble est situé dans le périn	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans é réalisés rd d'un plan de prévention nètre d'étude d'un PPR T pres	autres le règlement du PPRM des risques technologie scrit et non encore appr arrêté de prescription son	date 4 oui oui ques (PPRT) ouvé 5 oui	non non
L'immeuble est situé en zone de prescription 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	> 4 S > 5	prescrit Si oui, les risques naturels pris er L'immeuble est concerné par des Si oui, les travaux prescrits ont ét situation de l'immeuble au regal L'immeuble est situé dans le périn Si oui, les risques technologiques effet toxique	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans é réalisés rd d'un plan de prévention nètre d'étude d'un PPR T pres pris en considération dans l'a	autres le règlement du PPRM des risques fechnologic scrit et non encore appr arrêté de prescription son effet de surpression	date 4 oui oui ques (PPRT) ouvé 5 oui t liés à :	non non
⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non ⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des Si oui, les travaux prescrits ont ét situation de l'immeuble au regal L'immeuble est situé dans le périn Si oui, les risques technologiques effet toxique L'immeuble est situé dans le périn	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans é réalisés rd d'un plan de prévention nètre d'étude d'un PPR T pres pris en considération dans l'a effet thermique	autres le règlement du PPRM des risques technologie scrit et non encore appr arrêté de prescription son effet de surpression d'un PPR T approuvé	date 4 oui oui ques (PPRT) ouvé 5 oui t liés à :	non non
⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques oui non auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des Si oui, les travaux prescrits ont ét situation de l'immeuble au regal L'immeuble est situé dans le périn Si oui, les risques technologiques effet toxique L'immeuble est situé dans le périn L'immeuble est situé dans le périn L'immeuble est situé en secteur d'	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans é réalisés rd d'un plan de prévention nètre d'étude d'un PPR T pres pris en considération dans l'a effet thermique nètre d'exposition aux risques expropriation ou de délaissen	autres le règlement du PPRM des risques technologie scrit et non encore appr arrêté de prescription son effet de surpression d'un PPR T approuvé	date 4 oui oui ques (PPRT) ouvé 5 oui t liés à : oui oui	non non
auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique,	\$ 5 \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des Si oui, les travaux prescrits ont ét situation de l'immeuble au regal L'immeuble est situé dans le périn Si oui, les risques technologiques effet toxique L'immeuble est situé dans le périn L'immeuble est situé en secteur d' L'immeuble est situé en zone de p	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans é réalisés rd d'un plan de prévention nètre d'étude d'un PPR T pres pris en considération dans l'a effet thermique nètre d'exposition aux risques expropriation ou de délaissen prescription	autres le règlement du PPRM des risques technologie scrit et non encore appr arrêté de prescription son effet de surpression d'un PPR T approuvé nent	date 4 oui oui ques (PPRT) ouvé 5 oui t liés à : oui oui 6 oui	non non
	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	prescrit Si oui, les risques naturels pris er r L'immeuble est concerné par des Si oui, les travaux prescrits ont ét situation de l'immeuble au regal L'immeuble est situé dans le périn Si oui, les risques technologiques effet toxique L'immeuble est situé dans le périn L'immeuble est situé en secteur d' L'immeuble est situé en zone de p Si la transaction concerne un lo	anticipé n considération sont liés à : nouvement de terrain prescriptions de travaux dans é réalisés rd d'un plan de prévention nètre d'étude d'un PPR T pres e pris en considération dans l'a effet thermique nètre d'exposition aux risques expropriation ou de délaissen prescription gement, les travaux prescrits	autres le règlement du PPRM des risques technologic scrit et non encore appr arrêté de prescription son effet de surpression d'un PPR T approuvé ment s ont été réalisés	date 4 oui oui oui oui t liés à : oui oui 6 oui oui	non non



MINISTÈRE DE LATRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



page **2**/2

	Situation de l'immeuble au reg	ard du zonage sismique règlementaire	
>		ommune de sismicité classée en one 2 zone 3 zone 4 faible modérée moyenne	zone 5 forte
	Situation de l'immeuble au reg	ard du zonage règlementaire à potentiel rado	n
>	L'immeuble se situe dans une co	ommune à potentiel radon classée en niveau 3	oui non
	Information relative à la polluti	on de sols	
>	Le terrain est situé en secteur d		oui non
	Information relative aux sinistre	s indemnisés par l'assurance suite à une catas	strophe N/M/T*
		* catastrophe naturelle minière ou	technologique
>	L'information est mentionnée da	ns l'acte de vente	oui non
	Documents de référence perm	ettant la localisation de l'immeuble au regard	des risques pris en compte
ven	deur / bailleur	date / lieu	acquéreur / locataire

Modèle Etat des risques, pollutions et sols

en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnnement

information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez le site Internet : www.georisques.gouv.fr

MTES / DGPR juillet 2018